

RESERVEZ VOTRE ESSAI

Nom:	Prénom :	(Impératif)	
Téléphone :	. Email :		
Essais gratuits quad, buggy et SSV par les importateurs et concessionnaires	Marque choisie	Туре	Date
(vous aimeriez essayer) :			
Samedi 1 ^{er} août heure souhaitéeh			
Dimanche 2 août heure souhaitéeh			

REGLEMENT des ESSAIS QUAD, SSV ET BUGGY

Responsabilité : Chaque pilote d'essai atteste qu'il est titulaire du permis de conduire moto ou auto en cours de validité.

Il s'engage à respecter strictement les instructions données sur place par le concessionnaire pour évoluer sur le terrain de cross spécialement aménagé pour les essais d'engins. Le représentant de la marque a tout pouvoir pour interrompre l'essai s'il estime que le niveau du pilote ne lui permet pas d'évoluer en toute sérénité et en toute sécurité.

Le participant s'engage également à respecter la faune, la flore, la propriété d'autrui et à faire preuve de courtoisie envers les autres pilotes en essai.

Il s'engage, en outre, à n'occasionner aucune nuisance ou dégradation de quelque sorte que ce soit.

Tout incident ou accident survenant à un pilote en essai ne saurait engager la responsabilité des organisateurs ou du concessionnaire.

En outre, le pilote déclare être conscient qu'il va piloter un engin mécanique qu'il estime pouvoir maitriser sans problème.

Organisation: Les pilotes en essai devront se conformer aux directives des organisateurs. Le concessionnaire et le représentant et responsable des essais pour le compte de Nouvelle Porte du Voyage se réservent le droit d'interrompre un essai si le pilote concerné nuit par son comportement à l'organisation, aux autres participants ou à l'avenir de la manifestation.

Sur la piste d'essai, il est interdit de faire des « roues arrières », de rouler sur deux roues latéralement, de sauter les bosses et de doubler les autres pilotes en essai pour ne pas les perturber et risquer un accident.

Conformité des machines : toutes les machines d'essais sont régulièrement immatriculées et assurées. La conduite en duo est interdite sauf pour les quads bi places de type Max, les SSV et les buggy.

Il faut éviter de klaxonner sauf besoin de sécurité immédiat.

Pilote : le **port du casque obligatoire en tout lieu** dès lors que la machine roule et le pilote doit être habillé de bottes ou de chaussures de sport montantes, de gants, de masques et de lunettes de cross.

Assurance : le quad est immatriculé et assuré ou assuré par le concessionnaire ou l'importateur.

Néanmoins, en cas d'utilisation non conforme aux directives donnée par le concessionnaire, le pilote sera responsable des dommages causés à lui-même, à un autre quadeur ou à un autre quad.

L'organisation décline toute responsabilité pour les dommages, de quelque nature que ce soit, susceptibles d'affecter les biens prêtés à l'occasion de cette manifestation.

Sécurité : le terrain mis à votre disposition pour les essais implique que vous l'utilisiez **« en tout bien, tout honneur »** et que vous vous engagiez à ne pas prendre de risques inconsidérés qui puissent mettre en péril votre sécurité, celle des bénévoles, celles des spectateurs éventuels, celle des organisateurs et celle des concessionnaires.

Caution : aucune caution ne vous est demandée pour effectuer cet essai d'engin ; néanmoins le concessionnaire se réserve le droit de vous demander de régler les frais de réparation de l'engin prêté en cas d'accident faisant suite à une prise de risque inconsidérée de la part du pilote lors de l'essai.

La convivialité entre pilotes essayeurs se doit d'être la règle.

J'accepte ce règlement

Prénom:

Date : Signature précédée de Nom : « je déclare avoir lu ce règlement et m'y conformer strictement »